



Assemblée parlementaire de la Francophonie

XVIIIe Sommet de la Francophonie

Samedi 19 novembre 2022

Djerba, Tunisie

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs,

Je mesure l'honneur qui m'est fait et la chance qui m'est donnée de m'exprimer devant vous à l'occasion de ce 18e Sommet, afin de porter la parole des 91 sections parlementaires et interparlementaires qui composent l'APF, assemblée représentative et consultative de la Francophonie.

Nous vivons une époque instable, preuve en est le temps anormalement long qui s'est déroulé depuis le dernier Sommet. Au-delà de la crise sanitaire, c'est surtout l'acuité des crises politiques qui est saisissante :

- Remise en cause de la démocratie représentative et la perte de confiance dans nos institutions démocratique par un grand nombre de jeune ;
- Recul de l'État de droit ;
- Présence d'inégalités au détriment des femmes ainsi que des discriminations homophobes, racistes et religieuses ;
- Dissémination du terrorisme, nettoyages ethniques, conflits territoriaux larvés dégénérant, dans les pires des cas, en guerres de haute intensité ;

- et s'ajoutent à tout cela les défis face à l'approvisionnement énergétique et l'insécurité alimentaire.

Mesdames, Messieurs, tel est l'état du monde.

La responsabilité nous incombe de faire face avec franchise et clairvoyance à cette situation afin de trouver des solutions durables.

Les parlementaires francophones sont déterminés à prendre toute leur place dans cet effort, en tirant profit de leur connaissance fine des préoccupations et des attentes des peuples qu'ils ou elles représentent.

C'est pourquoi la collaboration la plus étroite possible entre l'APF et l'OIF est indispensable.

Il faut dire que les priorités stratégiques de nos deux institutions se recoupent largement. À cet égard, le choix du numérique comme thème politique de ce 18e Sommet nous est apparu particulièrement pertinent, puisque nos instances mènent depuis plusieurs années une réflexion et des actions à ce sujet, ce qui nous a conduits à conseiller nombre de nos sections membres. C'est cette expérience qui a nourri l'Avis sur le numérique que j'ai l'honneur de vous présenter.

Le renforcement de la connectivité dans l'espace francophone constitue un préalable nécessaire pour relever les défis contemporains. À cet effet, nous devons développer les infrastructures numériques et soutenir les recherches relatives à l'impact sociétal de la numérisation, renforcer la souveraineté numérique des États francophones face aux géants du numérique et nous assurer du respect de la démocratie et de l'État de droit dans l'espace numérique.

Bien que la numérisation offre plusieurs avantages, elle présente aussi plusieurs défis. Notamment, son rôle dans la propagation rapide de la désinformation et surtout, son impact sur la perte de confiance chez nos jeunes envers nos institutions démocratiques. Le futur de notre espace francophone passe en premier lieu par la jeunesse. Bien sûr nous devons respecter la liberté d'expression mais comme législateur, nous nous devons de renforcer le rôle des institutions électorales et surtout respecter le rôle du journalisme indépendant, même si parfois, ils peuvent être critique envers nos décisions. L'information indépendante est un outil nécessaire à la démocratie.

Le numérique doit aussi être appréhendé comme un vecteur de diversité et de solidarité, qu'il convient donc de valoriser dans l'espace francophone, en conduisant une transition numérique inclusive et durable, en promouvant la langue française ainsi que la diversité culturelle et linguistique, enfin en développant la recherche et l'innovation afin de stimuler l'emploi et l'entrepreneuriat. Plus tôt j'ai mentionné l'importance des jeunes. Une approche numérique inclusive requiert une stratégie pour contrer la cyberviolence envers les femmes. Les jeunes et plus spécifiquement les jeunes filles œuvrent dans un espace virtuel. Ce n'est pas acceptable que les femmes subissent plus de cyberviolence que les hommes. Cela est aussi vrai pour les femmes en politique. Ne pas dénoncer et légiférer contre cela revient à laisser tomber les jeunes filles qui, un jour, voudrait se présenter en politique.

Mais, comment légiférer dans un espace où il n'y a pas de frontières géographiques ?

Voilà pourquoi, plus que jamais, les solutions face aux opportunités et menaces de la numérisation appellent à une solidarité dans l'espace francophone.

Je conclurai mon propos en revenant sur la nécessité de l'intrication de l'action politique entre l'APF et l'OIF, les deux piliers politiques de la Francophonie. J'appelle de mes vœux que les échanges entre nos deux institutions s'approfondissent encore dans les années à venir, afin que la diplomatie parlementaire puisse apporter la contribution la plus efficace possible à la résolution des crises politiques que j'ai énumérées en introduction.

Je vous remercie./